

Mot du président

Wolfgang Mackiewicz
Freie Universität Berlin, DE

[Table des matières](#)
[in English](#)

Je voudrais tout d'abord prier nos adhérents d'excuser la parution tardive de ce Bulletin. Nous avons fermement l'intention de publier le numéro 8 avant la fin de l'année dernière, mais ceci s'est avéré impossible pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté. Nous avons donc finalement décidé d'avancer la parution du numéro consacré à la traduction et l'interprétation, initialement prévue pour le Bulletin n°9. Je voudrais remercier tout particulièrement Karen M Lauridsen and Daniel Toudic, co-responsables de ce numéro, d'avoir accepté de faire preuve de flexibilité et de réactivité et remercier également tous les auteurs, qui ont accepté d'avancer la date de remise de leur contribution. Nous ferons tout notre possible pour publier les numéros 9 et 10 avant la fin de cette année. Si nous réussissons à tenir ce pari, ce sera en particulier grâce à l'effort d'anticipation et de planification entrepris par Angela Chambers, Mike Grenfell, et Daniel Toudic, qui ont accepté de continuer à travailler au sein du Comité éditorial du Bulletin jusqu'à la fin du premier semestre 2003.

La troisième Conférence du CEL/ELC, qui s'est déroulée à la Freie Universität Berlin (DE) du 28 au 30 juin de l'année dernière a tenu ses promesses en tant qu'événement majeur de l'Année européenne des langues 2001. La Conférence a attiré environ 400 participants de toute l'Europe. Il est bien évidemment difficile de mesurer de façon précise l'impact d'un tel rassemblement. Il a en tout cas été particulièrement perceptible à la Conférence ALTE sur l'Année européenne des langues organisée à Barcelone une semaine après celle de Berlin. Les conclusions de la Conférence de Berlin ont également figuré en bonne place dans les débats de la conférence organisée en octobre par l'Université d'Athènes sur le thème : « Plurilingualisme et Politique des langues en Grèce ». La Déclaration de Berlin, qui résume les principales conclusions de la Conférence de Berlin, continue à susciter un intérêt considérable en Europe et dans le monde. La Déclaration, comme le document intitulé « Les Universités et la politique des langues en Europe » sont disponibles sur le site du CEL/ELC. Tous nos adhérents sont cordialement invités à transmettre leurs réactions à ces documents, et particulièrement à la Déclaration de Berlin. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le forum CEL/ELC, accessible depuis peu à partir de notre site Web.

L'un des principaux points débattus lors de la Conférence de Berlin fut la politique universitaire des langues, l'idée force étant que chaque établissement universitaire mette en œuvre sa propre politique des langues. A la suite de la Conférence de Berlin, un certain nombre de vice-présidents responsables de la pédagogie ou des affaires internationales des universités adhérentes du CEL, ont décidé de former, avec des experts membres de ces mêmes institutions, un Groupement d'intérêt sur la politique universitaire des langues. Le but est de promouvoir la mise en œuvre, dans chacune de leurs institutions, de politiques des langues adaptées. Sont actuellement représentées dans ce groupe : la Handelshøjskolen i Århus (DK), la Freie Universität Berlin (DE), la Vrije Universiteit Brussel (BE), l'Université de Lausanne (CH), l'Université Marc Bloch (FR), et l'Universität Wien (AT). L'Universitatea Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca (RO) est présente en tant que membre associé. La composition du groupe reflète le fait que la politique des langues concerne les établissements universitaires dans leur ensemble, et pas seulement des facultés ou départements à l'intérieur des ces établissements. La cohabitation au sein du groupe de vice-présidents et d'experts signifie que le problème de la politique des langues peut être au cœur de la politique d'établissement dans son ensemble, et a un lien direct avec d'autres aspects de cette politique, notamment l'internationalisation, l'introduction et la mise en œuvre de la structure « 3/5/8" » dans les cursus d'études, et la promotion de l'e-learning. Angela Chambers (University of Limerick, IE) va mener, dans le cadre des activités de ce groupe, une enquête auprès des établissements membres du CEL/ELC afin d'identifier d'autres initiatives convergentes avec les objectifs que le groupe s'est fixés. Les résultats de cette enquête seront publiés, avec un document cadre pour la mise en œuvre de politiques des langues universitaires, que des membres du groupe ont actuellement en préparation. Le document cadre s'inspirera à la fois des résultats des Réseaux thématiques que nous avons mis en place et du document sur la Politique européenne des langues cité plus haut. Le groupe s'est réuni à trois reprises jusqu'à présent. Quatre membres du groupe feront un rapport sur l'état d'avancement de leurs travaux lors de la Conférence

de L'Association européenne pour l'éducation internationale (EAIE) de Porto, qui se tiendra du 11 au 14 septembre 2002. Une lettre de cadrage préparée par le groupe sera très prochainement publiée sur le site du CEL/ELC.

Le processus représenté par les déclarations de Bologne, de Prague et de Berlin va devoir certainement s'accélérer au cours du deuxième semestre de cette année. De nombreuses indications montrent à l'évidence que beaucoup d'universités européennes n'ont pas encore complètement intégré les conséquences de ce processus. La déclaration de Bologne est bien évidemment directement liée aux objectifs du deuxième Réseau thématique dans le domaine des langues (PRT2). Le programme de la deuxième année du projet prévoit l'organisation par chacun des trois sous-groupes thématiques (Innovation dans les cursus, Nouveaux environnements pédagogiques – l'Espace éducatif européen, et Amélioration de la qualité dans l'apprentissage des langues) d'un atelier qui permettra de discuter des premières recommandations qui pourront se dégager des conclusions des rapports nationaux rédigés au cours de la première année. Le sous-groupe sur l'Innovation dans les cursus a tenu son atelier à Bled (Slovénie) début mai. Celui consacré aux Nouveaux environnements pédagogiques s'est réuni à Copenhague, début juin, tandis que le sous-groupe "Qualité" aura sa réunion à Berlin à la mi-septembre. Ces ateliers ont pour objectif de tester les idées et les propositions : les responsables universitaires et les Associations européennes dans le domaine des langues seront invitées à réagir aux recommandations initiales préparées par les comités scientifiques de ces sous-groupes. De même, un questionnaire fondé sur les principales recommandations formulées par ces comités scientifiques sera diffusé auprès des organisations membres du réseau PRT2 et des membres des comités. Une version révisée du questionnaire sera ensuite adressée à tous les principaux acteurs européens dans le domaine des langues. Le PRT2 a pu bénéficier du considérable travail de défrichage réalisé dans le cadre du projet pilote intitulé « Harmonisation des structures éducatives en Europe », qui a eu pour objectif d'appliquer les principes de Bologne à sept domaines disciplinaires représentatifs. Le PRT2 est associé à ce projet dans la mesure où les langues constituent l'un des domaines étudiés.

Le CEL/ELC et le PRT2 sont donc directement en phase avec le processus initié par la Déclaration de Bologne. Ils le sont également avec un autre projet de l'UE, le Processus Objectifs, qui a pour objet de faire de l'Europe « une référence mondiale en matière de qualité et d'efficacité de ses systèmes et ses établissements de formation scolaire, universitaires et professionnels ». Les Etats membres ont convenu au début de cette année d'un plan de travail détaillé pour la mise en œuvre de ce processus. La connaissance des langues étrangères est considérée comme l'un des nouveaux savoir-faire fondamentaux de l'Europe de la connaissance, et l'amélioration de l'apprentissage des langues est l'un des 13 objectifs du Processus. J'ai eu l'occasion d'évoquer la dimension politique de l'apprentissage des langues dans une communication sur l'apprentissage des langues tout au long de la vie donné lors d'un séminaire Communautaire organisé sous les auspices de la Présidence espagnole (Valence, 5 au 7 mai 2002). Le texte de cette communication est disponible sur le site du CEL/ELC.

Le Processus de Bologne, comme le Processus Objectifs seront en toile de fond de la 4ème Conférence du CEL/ELC, qui aura lieu à la Handelshøjskolen i Århus (DK) du 26 au 28 juin 2003. Le thème de la Conférence sera « Le rôle des langues dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ». La Conférence sera l'occasion privilégiée de diffuser les produits, les conclusions et les recommandations du PRT2. Les membres du CEL/ELC recevront bientôt des informations détaillées au sujet de cette Conférence.

Les ateliers qui se déroulent à Berlin en décembre sont désormais devenus une tradition. Le 4ème atelier, qui a de nouveau bénéficié du généreux soutien de la Freie Universität Berlin (DE), était consacré aux « Approches intégrées dans l'utilisation des TIC dans l'apprentissage et l'enseignement des langues ». Parmi les intervenants : Alessandra Corda (Universiteit Leiden, NL), Philippe Delcloque (University of Manchester, UK), Brigitte Forster Vosicki (Université de Lausanne, CH), Sake Jager (Rijksuniversiteit Groningen, NL), Michelle Laufer et Robert Jayes (University of Westminster, UK), et Valère Meus (Universiteit Gent, BE). Les conclusions et les produits, directement liés à la thématique du sous-groupe PRT2 sur les Nouveaux environnements pédagogiques, seront publiés sur le site web du CEL/ELC. Cette année, l'atelier se tiendra encore une fois à la FUB, les 6 et 7 décembre, sur le thème de l'usage du Portfolio européen des langues dans l'enseignement supérieur. Un modèle du PEL mis au point par CERCLES sera validé par le Comité européen de validation à la mi-mai. Brigitte

Forster Vosicki (Université de Lausanne, CH) termine actuellement la conception d'un modèle propre au CEL/ELC, qui sera soumis pour validation au Conseil de l'Europe au deuxième semestre de cette année. L'atelier verra aussi le lancement du système DIALANG au grand complet, avec des tests proposés dans les 14 langues prévues. Une version beta, comprenant des tests dans quatre langues et les aides et instructions en 14 langues, est désormais en accès libre à partir du site web du projet DIALANG (www.dialang.org). Les invitations à participer à l'atelier de Berlin seront envoyées à la rentrée de septembre.

La Conférence de Berlin 2001 a élu lors de son Assemblée générale un certain nombre de nouveaux membres du Conseil d'administration. Cette élection s'est en fait effectuée de façon officieuse et provisoire, l'AG n'ayant pas atteint le quorum. Les résultats provisoires ont été confirmés lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Bruxelles le 19 janvier 2002. Les membres du Conseil suivants ont été élus ou réélus : Thomas Fraser (Université Charles-de-Gaulle – Lille 3), Ana Gimeno-Sanz (Universidad Politécnica de Valencia, ES), Angeliki Kiliari (Aristoteleio Panepistimio Thessalonikis, GR), Kari Sajavaara (Jyväskylän yliopisto, FI), and Claude Truchot (Université Marc Bloch, FR). Le Conseil a ensuite élu à son tour le Comité Exécutif suivant : Anne-Claude Berthoud, Vice-présidente (Université de Lausanne, CH), Karen M. Lauridsen, Trésorière (Handelshøjskolen i Århus, DK), Wolfgang Mackiewicz, Président (Freie Universität Berlin, DE), et Piet Van de Craen (Vrije Universiteit Brussel, BE), Secrétaire. Le nouveau Comité exécutif a déjà tenu trois réunions, et le nouveau Conseil s'est réuni à Bruxelles, le 19 janvier dernier. Le Conseil a décidé de faire de la recherche l'un des domaines d'action prioritaires du CEL/ELC, à côté des activités de développement de politiques linguistiques et de la préparation et de la mise en œuvre de projets de coopération et de développement européens. Anne-Claude Berthoud, Claude Truchot, et Piet Van de Craen se chargeront de coordonner le secteur recherche du CEL/ELC. Il est prévu de lancer officiellement cette initiative du CEL/ELC dans le domaine de la recherche lors d'un atelier à Bruxelles, début 2003.

Lors de cette réunion, le Conseil a débattu assez longuement des types de services supplémentaires que le CEL/ELC pourrait proposer à ces membres. Un des services envisagés dans un avenir proche est la mise en place d'un accès permanent aux documents clés dans le domaine des langues. L'expérience montre que les collègues ignorent très souvent les nouvelles politiques et les nouvelles initiatives européennes dans ce domaine. N'hésitez pas à nous faire savoir comment le CEL/ELC pourrait mieux vous aider dans votre propre environnement de travail. Sous forme de sessions de formation intensives ou bien en multipliant les ateliers ? Dans ce dernier cas, quelles thématiques souhaiteriez-vous voir aborder ? Merci de nous faire connaître votre avis sur le forum du CEL/ELC, ou tout simplement en m'écrivant directement à mon adresse mail.

Pour finir, quelques informations concernant les changements intervenus au sein de l'équipe « européenne » de la Freie Universität Berlin. Sietze Looijenga a quitté ses fonctions de directeur du PRT2 à compter du 1er novembre 2001 pour aller travailler au Centre de langues de l'Université de Gent, BE. Il est remplacé par Virginia Moukoui, qui travaillait auparavant au service des relations internationales de la FUB. Konrad Stransky a démissionné de ses responsabilités de directeur du projet DIALANG le 1er mars, et a rejoint à nouveau la Technische Universität Dresden, DE. Astrid Peter lui succède. Silke Pillinger, responsable de la Conférence de Berlin 2001, prend en charge la coordination du pilotage du projet DIALANG jusqu'à la fin du contrat en cours. Comme je l'avais déjà annoncé dans un courrier adressé aux membres du CEL/ELC en début d'année, c'est Sandra Kosanke qui est maintenant responsable du secrétariat de l'organisation.